



 **East Broughton**
Laissez-vous séduire!

Calendrier 2020

Représentants municipaux, coordonnées et informations



Josée St-Pierre
Conseillère district 1



Anabel Vachon
Conseillère district 2



Pascal Lessard
Conseiller district 3



François Baril
Maire



Alain Laflamme
Conseiller district 4



Marco Bernard
Conseiller district 5



Émilie Roberge
Conseillère district 6

Personnel administratif

Hôtel de ville

418 427-2608 reception@municipaliteeastbroughton.com

Manon Vachon, directrice générale

Poste 222 mvachon@municipaliteeastbroughton.com

Annie St-Ours, secrétaire-trésorière adjointe

Poste 223 annie@municipaliteeastbroughton.com

Claudine Mathieu, secrétaire-réceptionniste

Poste 221 reception@municipaliteeastbroughton.com

Service de l'urbanisme

Nelson Lemieux – Directeur de l'urbanisme

Poste 226 urbanisme@municipaliteeastbroughton.com

Service des loisirs et de la culture

Marc-André Cloutier – Directeur des loisirs et de la culture

Poste 321 loisirs@municipaliteeastbroughton.com

Service des travaux publics

Direction des travaux publics

Poste 227 travauxpublics@municipaliteeastbroughton.com

Service de sécurité incendie

Jean Gagnon – Directeur du service de sécurité incendie

Poste 229 serviceincendie@municipaliteeastbroughton.com

Mot du maire

Je souhaite remercier la population et les employés municipaux pour le bon travail réalisé ensemble en 2019.

Et c'est déjà le temps de se souhaiter une excellente année 2020 et je nous la souhaite sous les signes de l'union, de l'harmonie et de la concertation, car c'est à bien se parler, qu'on se comprend et qu'on avance ensemble! C'est pourquoi nous poursuivrons nos démarches selon les priorités de développement émises avec la population.

Nous souhaitons que cette année soit de nouveau basée sur la force de chacun des broughtonnais et broughtonnaises afin de développer avec fierté notre municipalité au niveau social, économique et environnemental.

Je profite de l'occasion, en mon nom personnel et celui du conseil municipal afin de vous souhaiter un bon temps des Fêtes et une bonne année 2020. Que vos désirs les plus chers se réalisent et que la santé soit au rendez-vous.

François Baril

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30.
Pour la période estivale, l'Hôtel de Ville est fermé les vendredis en après-midi.

Aide-mémoire



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RECYC-QUÉBEC
Québec

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak^{MD})



PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles



PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Récupération des produits électroniques. Vous pouvez disposer de vos appareils électroniques défectueux en vous rendant à la Régie intermunicipale de la Région de Thetford, située au 3626, boulevard Frontenac Est, Thetford Mines, Québec, G6H 4G2 (face au Balmoral). Il s'agit d'un point de dépôt officiel de l'ARPE-QUEBEC (Association pour le recyclage des produits électroniques). Les heures d'ouvertures sont du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h.

Les objets acceptés sont :

- Ordinateurs portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio / vidéo portables / vidéo non portables / personnels
- Systèmes audio / vidéo et de localisation pour véhicules
- Ensembles de cinéma maison



Pour obtenir la liste détaillée : recyclermeselectroniques.ca/qc/

La RIRT accepte également les résidus domestiques dangereux, les piles, les batteries, les téléphones cellulaires, les ampoules et les tubes fluorescents contenant du mercure. Pour connaître tous les services offerts par la RIRT, leur dépliant est disponible au bureau municipal.

Récupération des déchets domestiques dangereux

Ce qui est accepté :

peinture, batteries, huiles usées, antigel.

La peinture domestique dans les déchets est un agent qui provoque la contamination.



Vous avez l'opportunité de vous départir de vos contenants de peinture en les apportant dans les bacs spécialement conçus à cet effet, situés au **garage municipal (120, 11^e avenue Sud, East Broughton)**. La municipalité possède les installations requises afin d'en disposer de façon sécuritaire. Les contenants vides ne sont pas acceptés, seulement les contenants avec des restes de peinture. Il est obligatoire d'identifier chaque contenant du produit qu'il renferme.

Les heures d'ouverture sont de 7h30 à 16h

Ce qui n'est pas accepté :

les solvants, accessoires de peinture, pinceaux, rouleaux et autres. La peinture industrielle est également exclue de la récupération (peinture d'autos, d'équipements lourds, etc.)



PILES

Des bacs pour récupérer les piles sont à votre disposition **au bureau municipal et dans quelques commerces.**



PNEUS ET JANTES

Vous pouvez également apporter vos vieux pneus en enlevant les jantes à l'endroit prévu à cet effet **près du garage municipal.**



Protégeons notre environnement!

Janvier 2020

L'équipe de la Municipalité vous souhaite une bonne année 2020!

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Jour de l'an	2 	3	4
			Centre des loisirs Desjardins fermé			
			Bureau municipal fermé			
5	6 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	7  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis	8	9 	10	11
12	13  Séance du conseil 19 h 30	14	15	16 	17	18
19	20	21	22	23 	24 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	25
26	27	28	29	30 	31	

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

5 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
 5 : FADOQ : Souper des fêtes à la salle paroissiale 17h30
 8-15-22-29 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : Une demande de dérogation mineure peut être faite pour remédier à certaines situations dérogatoires au règlement mais pour des cas très particuliers.

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) analyse les demandes de dérogation mineure, les demandes de projets PPCMOI ou toutes autres questions reliées à l'urbanisme. Prendre note qu'une décision du CCU à l'égard de ces demandes doit être affichée pendant 15 jours avant d'être soumise au Conseil municipal.

Il est interdit de jeter de la neige ou de faire des amoncellements de neige pouvant nuire à la circulation sur la voie publique.

Février 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3 Séance du conseil 19 h 30 	4 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	5	6 	7	8 Festi-Neige Parc Oasis 
9	10	11	12	13 	14 St-Valentin	15
16	17	18	19	20 	21 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	22
23	24	25	26	27 	28	29

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

1 au 29 : Campagne CVA
 2 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
 5-12-19-26 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h
 21 : FADOQ : Tournoi de base-ball poche régional, salle des Chevaliers Colomb

Urbanisme : Le déneigement des voies d'accès à votre résidence et des toits est conseillé pour votre sécurité.
 Vous observez qu'il y a une lumière de lampadaire défectueuse, communiquez avec l'administration municipale.

Mars 2020

L'équipe de la Municipalité vous souhaite une bonne année 2020!

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 Séance du conseil 19 h 30 	3 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	4	5 	6	7
Semaine de relâche						
8 On avance l'heure! 	9 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	10	11	12 	13	14
15	16	17 Saint-Patrick	18	19 Échéance du 1 ^{er} versement de taxes 	20	21 Festival Pré-Novice Centre des loisirs Desjardins 
22 Festival Pré-Novice Centre des loisirs Desjardins 	23	24	25	26 	27 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	28 Festival Pré-Novice Centre des loisirs Desjardins 
29 Festival Pré-Novice Centre des loisirs Desjardins 	30	31				

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

1 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
4-11-18-25 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : Un permis est obligatoire pour tout projet de construction et de rénovation sauf pour refaire une toiture avec le même type de revêtement et sans changement structural. **Vous devez avoir votre permis en main avant de débiter les travaux.**

Pour tout type de bâtiment, informez-vous sur les dimensions et les marges à respecter. Avant de débiter, consultez l'inspecteur en bâtiment pour faire valider vos projets.

Idéalement, faites votre demande de permis au moins 30 jours avant le début des travaux. Vous devez utiliser le formulaire de demande disponible au bureau municipal.

Avril 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Poisson d'avril	2 	3	4
5 Fermeture du Centre des loisirs Desjardins	6  Séance du conseil 19 h 30	7  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis	8	9 	10 Vendredi Saint Bureau municipal fermé	11
12 Pâques	13 Lundi de Pâques Bureau municipal fermé	14	15	16 	17	18
			Inscriptions loisirs d'été Salle du Conseil : 18h30 à 20h30			
19	20	21	22 Jour de la Terre	23 	24 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	25
26	27	28	29	30  Date limite pour enlever les abris d'autos temporaires		

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

FADOQ : Fête à la tire, date à déterminer selon la météo
 5 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
 25 : Souper-bénéfice Cancer et Vie aux Chevaliers de Colomb
 1-8-15-22-29 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : Il est strictement interdit de faire fondre la neige avec le boyau d'arrosage.

Dès le 15 avril, il est permis de stationner votre véhicule dans la rue.
 Le 30 avril est la date limite pour enlever les abris d'auto temporaire.

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Le bureau municipal sera fermé le vendredi en après-midi pour la période estivale	2
3	4 Séance du conseil 19 h 30 	5 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	6	7 	8 Gala reconnaissance des bénévoles	9
10 Fête des mères	11	12	13	14 	15	16
17	18 Fête des Patriotes Bureau municipal fermé	19	20	21 Échéance du 2 ^e versement de taxes 	22	23
24 / 31	25	26	27	28 	29	30

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

3 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
6-13-27 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h
20 : FADOQ : Assemblée générale annuelle à la salle paroissiale à 13 h

Urbanisme : Il existe un programme de revitalisation (crédit de taxes) pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures des résidences. Contactez le Service d'urbanisme pour plus de détails.

À noter que l'installation de toute piscine, même gonflable, nécessite un permis et cette dernière (gonflable) doit être clôturée. Les normes de sécurité sont définies par un règlement provincial et municipal.

Si vous soupçonnez la présence de plantes envahissantes (Berce du Caucase, grande Renouée du Japon) sur votre terrain ou ailleurs, évitez tout contact avec la peau et faites un signalement à la Municipalité.

Les pelouses et les terrains vacants doivent être tondu régulièrement durant la période estivale.

Juin 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Séance du conseil 19 h 30 	2 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	3	4 	5	6 Fête des voisins
7	8	9	10	11 	12	13
					Vente-débarras	
14	15	16 Collecte des gros rebus 	17	18 	19	20
Vente-débarras						
21 Fête des pères	22	23 Feu de la St-Jean Terrain voisin du Centre des loisirs Desjardins	24 St-Jean-Baptiste Bureau municipal fermé	25 	26	27
28	29	30				

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

7 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h

Urbanisme : Les feux à ciel ouvert sont interdits en tout temps. Un appareil de chauffage extérieur réglementaire doit être utilisé. L'utilisation d'un pare-étincelles est conseillée.

Une autorisation événementielle pour les feux d'artifices est obligatoire et disponible au bureau municipal sur demande.

Il est interdit de stationner sur son terrain un ou des véhicules non immatriculés ou des carcasses d'auto.

Juillet 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Fête du Canada	2 Bureau municipal fermé en p.m. (Fête du Canada) 	3 Bureau municipal fermé (Fête du Canada)	4
5	6 Séance du conseil 19 h 30 	7 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais 	8	9 Échéance du 3 ^e versement de taxes 	10	11
12	13 Séance du conseil 19 h 30	14	15	16 	17	18
19	20	21 Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	22	23 	24	25
Vacances de la construction - Bureau municipal fermé						
26	27	28	29	30 	31 Show de bleu Terrain voisin du Centre des loisirs Desjardins	
Vacances de la construction - Bureau municipal fermé						

Urbanisme : Sensibilisons notre entourage à ne pas gaspiller cette précieuse ressource qu'est l'eau potable. Le gaspillage de l'eau potable coûte très cher à la Municipalité et par conséquent aux contribuables.

L'utilisation de l'eau de pluie, pour les arrosages, est conseillée.

Le **vendredi 17 juillet 2020 à midi** est la date limite pour venir chercher votre permis de construction ou de rénovation pour la période des vacances de la construction pendant laquelle le bureau municipal sera fermé. **La demande de permis devra nous parvenir au plus tard le mardi 14 juillet.**

Août 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1 Grande démolition Terrain voisin du Centre des loisirs Desjardins
2	3	4 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	 5	6 	7 Activité spéciale du Camp de jour Après-midi familiale	8
9	10	11	12	13 	14	15
16	17 Séance du conseil 19 h 30 	18 Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	19	20 	21 Cinéma plein-air Parc Le Broughtonnais	22
23 / 30	24 / 31	25	26	27 	28	29

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

FADOQ : Épluchette de blé d'inde (date à confirmer)

Urbanisme : Aucun animal de ferme n'est toléré dans le périmètre urbain.

Le gardien d'un animal domestique est responsable de la gestion de cet animal. Ce dernier doit être attaché ou tenu en laisse et porteur d'une médaille que vous devez vous procurer à la SPA de Thetford Mines (418-332-2772).

Vous observez qu'il y a une lumière de lampadaire défectueuse, communiquez avec l'administration municipale.

Septembre 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	2	3 	4	5
6	7 Fête du Travail Bureau municipal fermé	8	9	10 	11	12
13 Ouverture prévue du Centre des loisirs Desjardins	14  Séance du conseil 19h30	15	16	17 	18 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	19
20	21	22	23	24 	25	26
27	28	29	30			

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

6 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
 2-9-16-23-30 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : C'est le retour à l'école, respectons la signalisation autour de l'école Paul VI, il en va de la sécurité de nos enfants.

Faire le ramonage de votre cheminée peut vous éviter bien des désagréments.

Octobre 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Échéance du 4 ^e versement de taxes 	2	3
4	5 Séance du conseil 19h30 	6 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	7	8 	9	10
11 Ouverture prévue du Centre des loisirs Desjardins	12 Action de Grâce Bureau municipal fermé	13	14	15 	16	17
18	19	20	21	22 	23	24
25	26	27	28	29 	30	31 Activités spéciales de l'Halloween Centre des loisirs Desjardins

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

4 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
7-14-21-28 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : Dès le 1er octobre, vous pouvez installer votre abri d'auto temporaire à 1,5 mètre minimum de la rue ou d'une borne fontaine. Ces abris d'auto doivent être installés dans les voies d'accès au stationnement ou sur ce dernier.

Le 31 octobre, dans le cadre de « l'opération Citrouille » les pompiers circuleront dans les rues de 16 h 30 à 20 h pour la sécurité des enfants qui célèbrent l'Halloween.

Novembre 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1 On recule l'heure! 	2 Séance du conseil 19 h 30 	3 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	4	5 	6 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m. 	7 
RDV - Tournoi hockey senior, Centre des loisirs Desjardins						
8 	9	10	11 Jour du Souvenir	12 	13	14
RDV - Tournoi hockey senior						
15	16	17	18	19 	20 Congé scolaire Aréna ouvert en p.m.	21
22	23	24	25	26 	27	28
29	30					

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

1 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
4-11-18-25 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : Il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues, entre 23h et 7h, à partir du 15 novembre.
Selon le règlement, aucun véhicule ne peut être stationné dans la marge de recul avant de la résidence (directement sur le gazon devant la maison) ou dans l'emprise de la municipalité.
Une surveillance stricte sera faite.

Décembre 2020

L'équipe de la Municipalité vous souhaite un heureux temps des fêtes!

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
		1 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	2	3 	4	5	
6	7 Séance du conseil 19h30 	8	9	10		11	12
13	14 Séance extraordinaire du budget 2021 19 h 30	15	16	17		18	19 Patinage libre de Noël Centre des loisirs Desjardins
20	21	22	23	24		25 Noël 	26
Centre des loisirs Desjardins fermé							
Bureau municipal fermé							
27	28	29	30	31 Tournoi des pioches Centre des loisirs Desjardins 			
Bureau municipal fermé							

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

6 : Déjeuner familial à la salle des Chevaliers de Colomb de 8h à 12h
 2-9 : FADOQ : divers jeux salle paroissiale de 13h à 16h

Urbanisme : Il est interdit de jeter de la neige ou de faire des amoncellements de neige pouvant nuire à la circulation sur la voie publique.

Aide-mémoire compostage

3 règles simples :

Ça se mange

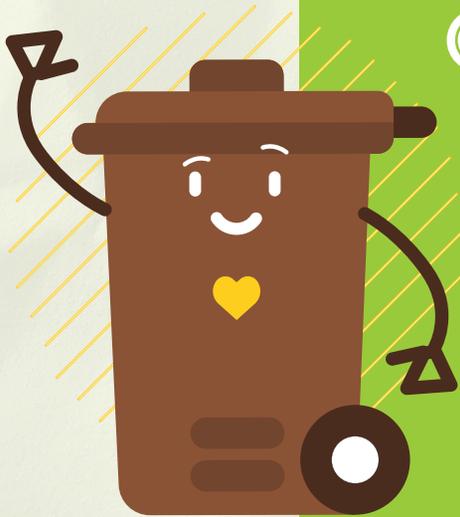
(ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)

C'est en papier ou en carton

(propre ou souillé, non ciré)

C'est un résidu de jardin

(sauf les branches excédant 1 cm de diamètre et/ou 60 cm de longueur)



✔ Matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Nourriture (fraîche ou avariée, incluant les sauces), pelures, coquilles. Produits laitiers non-liquides (afin de préserver la propreté lors de la cueillette). Café (marc et filtres), sachets de thé, pâtisseries et sucreries. S'ils sont cuits : viandes, os, volailles, poissons et fruits de mer.

RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, gazon, résidus de jardin et brindilles de moins de 60 cm de longueur.

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

Boîtes de pizza et autres ayant des traces d'aliments (non cirées, sans plastique ou broches), papiers-mouchoirs, essuie-tout (sans produits nettoyants) et vaisselle en carton.

AUTRES MATIÈRES

Cendres froides éteintes depuis 7 jours, cheveux, poils et ongles, cure-dents en bois, litières et excréments d'animaux domestiques.

✘ Matières refusées

TOUT SAC DE PLASTIQUE, BIODÉGRADABLE OU COMPOSTABLE

Gomme à mâcher, couches et produits d'hygiène féminine, médicaments, poussière, charpies de sècheuse, sacs d'aspirateurs et leur contenu, animaux morts, cartons cirés, cure-oreilles, soie dentaire, chandelles, verre, plastique, métal, branches excédant les dimensions acceptées, roches, gravier, béton, asphalte, bois traité, teint ou peint, etc. Toute viande, volaille, poissons et fruits de mer crus. Mégots et cendre de cigarettes. Pailles pour boire (sauf si elles sont en papier uniquement).

VOUS FAITES DÉJÀ DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE?
Félicitations! Vous pouvez continuer vos bonnes habitudes.

IMPORTANT

Si vous souhaitez utiliser des sacs pour amasser vos résidus compostables, sachez qu'ils doivent être composés uniquement de papier (non-cirés, non-plastifiés).